

05-10-2020 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue à huis clos, le 5 octobre 2020, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Vacant
Siège #2: Monsieur Richard Fournier
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absent: Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Tous à la rencontre sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger.

Mme Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

153-20

Vérification du quorum et ouverture de la séance

Considérant l'annonce faite par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 4 juillet dernier, les réunions du conseil municipales seront désormais tenues à l'Hôtel de Ville;

Considérant la progression du virus dans les dernières semaines et par le fait que le Bas-Saint-Laurent est en zone jaune, soit en mode préalerte;

Par conséquent, il est proposé par Micheline Morin et résolu à l'unanimité:

- que la présente séance soit ajournée étant donné qu'il y a bris de téléphone et d'internet et que la Loi oblige un enregistrement audio lorsque la rencontre a lieu à huis clos;
- qu'un avis spécial sera envoyé à chaque conseiller par courriel et/ou en main propre;
- que la séance d'ajournement, à huis clos, sera le 8 octobre prochain à 19h;
- qu'un avis public sera affiché au bureau municipal, sur le site internet et via Facebook;

Levée de la rencontre

Que la rencontre soit levée à dix-neuf heure trente-cinq minutes (19h35).

Jean-Paul Bélanger, maire

Katie St-Pierre, directrice gén. et sec.-très



